



Thomas Dumas EI — Chauffeur VTC
8 rue des Tanneurs
69007 Lyon France
contact@exemple.fr
N° de SIRET : 987 654 321 00018
IBAN : FR76 0000 0000 0000 0000 000 000 (fictif)

Mme Sophie Garnier
21 avenue Jean Jaurès
69100 Villeurbanne France

FACTURE N° 2026-09-14-47

Le lundi 14 septembre 2026

Libellé	Quantité	Unité	Montant	Sous-total
Transfert Villeurbanne – Aéroport Lyon-Saint-Exupéry Course du 14/09/2026, prise en charge à 5 h 40, 2 passagers, 3 bagages	1	forfait	68,00 €	68,00 €
Attente à l'adresse de prise en charge (15 minutes)	1	forfait	10,00 €	10,00 €

Total à payer
78,00 €

Statut du paiement

Facture payée le 14/09/2026

Course réservée le 10/09/2026 et réalisée le 14/09/2026. Réglée par carte bancaire le 14/09/2026.

Inscrit au registre des exploitants de VTC sous le n° EVTC069260001 (fictif).

Modèle fourni par yoyolo.co — entreprise, client et numéros fictifs à remplacer par les vôtres.

TVA non applicable, article 293 B du CGI

Pour les clients professionnels, en cas de retard de paiement, une pénalité de retard au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur est exigible le jour suivant la date de règlement, sans qu'un rappel soit nécessaire (art. L441-10 du Code de commerce).

Pour les clients professionnels, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € est due en cas de retard de paiement (art. L441-10 et D441-5 du Code de commerce).
Pas d'escompte pour paiement anticipé.

Cette facture a été émise grâce au logiciel en ligne :